

ROSEL *Infos*

Journal
d'information
de ROSEL

n° 24

Janvier
2002

Directeur de la
publication:
Michel LEFONDRE

Réalisation:

Gisèle CHALLE
Catherine LE NY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01 51

Le mot du Maire

Le numéro de janvier de ROSEL-Infos est l'occasion agréable d'adresser à tous et à toutes, au nom de la municipalité et du Conseil Municipal, tous nos vœux de bonne et heureuse année 2002. Que cette nouvelle année apporte aux uns et aux autres le plus de joie et satisfactions possibles dans un monde qui s'avère quelquefois difficile.

Comme les années précédentes, nous nous sommes efforcés de donner à notre village un air de fête à l'occasion de la fin d'année. Et la réussite a été de nouveau au rendez-vous grâce aux responsables et bénévoles qui ont pris en main les décorations, illuminations et animations générales, mais aussi grâce à tous ceux et celles qui sont venus ajouter leurs initiatives individuelles. Un grand merci à tous et particulièrement aux personnes bénévoles qui ont consacré beaucoup de leur temps au bénéfice de tous.

L'année 2001 a été, au plan de l'action municipale, une année que l'on peut dire de transition à la fois du fait des élections municipales et en raison de la mise en place de la Communauté de communes "Entre Thue et Mue". Cette mise en place s'est avérée logiquement délicate et complexe, chaque commune membre devant intégrer dans sa pratique les transferts de compétences opérées. Si les transferts concernant le domaine scolaire ont bien été opérés à compter du 1^{er} septembre dernier, ceux concernant la voirie n'ont connu que des traductions concrètes limitées du fait de diverses difficultés procédurales. Ce sera donc l'année 2002 qui devrait marquer le véritable passage à l'intercommunalité... en même temps qu'à l'euro ! La préparation et l'adoption du budget communal 2002 seront l'occasion d'intégrer cette double évolution et d'en concrétiser les conséquences.

Bonne année 2002.

M. LEFONDRE

Vous recherchez une activité à temps partiel proche de votre domicile et adaptée à votre vie de famille.

l'A.D.M.R. qui est une association au service des particuliers et de la famille est créatrice d'emplois à temps partiel : tâches ménagères courantes, aide aux soins quotidiens, préparation des repas, gardes d'enfants ... Vos atouts sont la discrétion, la patience, l'organisation et le respect du service à rendre.

Alors si ça vous intéresse, contactez :

A.D.M.R.

Rue du Champ de foire

14740 Bretteville l'Orgueilleuse

tous les après-midi de 13 H 30 à 17 H 30 Tél. : 02 31 08 17 28

Bulletin d'information de la commune de ROSEL

Permanences de la mairie de Rosel : Mardi de 16 H à 19 H 30 et samedi de 9 H à 12 H

COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2001

Rapport sur l'eau et l'assainissement

Présentation du rapport 2000 des syndicats d'eau de Bretteville l'Orgueilleuse et Caen Ouest. En ce qui concerne Bretteville, le contrat d'affermage a été renouvelé pour 12 ans avec la SAUR CISE. Pour Caen Ouest le contrat prendra fin en 2006.

Bretteville l'Orgueilleuse : alimenté essentiellement par le forage de Vauculey, 10 communes adhérentes pour 7570 habitants. Le prix de l'eau est de 8,14 F/m³ (8,29 F en 1999).

Caen Ouest : 7 communes adhérentes pour 4928 habitants. Le prix de l'eau est de 8,14 F/m³ (7,67F en 1999).

Le service assainissement est également exploité par la SAUR CISE ; le prix est de 13,29 F/m³ (13,23 F en 1999).

Communauté de communes

La compétence scolaire a été prise par la communauté au 1er septembre 2001 (personnel, cantine, garderie). Seul le personnel de Bretteville l'Orgueilleuse ne sera intégré qu'en janvier 2002.

La commission d'évaluation des charges a été remise en place et le dossier doit être proposé aux communes avant le 31 décembre 2001.

A la commission environnement, le nouveau marché ne prévoit plus de ramassage des déchets verts avec les ordures ménagères à partir du 1er janvier 2002. Les habitants doivent utiliser les déchetteries. Celle de Creully est déjà en place, une autre ouvrira à Bretteville l'Orgueilleuse courant 2002. En ce qui concerne le tri sélectif, le dernier contrôle présentait un taux de refus de 54%. Une plus grande attention est demandée à chacun.

Extension de la mairie

Suite à l'estimation des travaux (269 000 FHT) le conseil municipal décide à l'unanimité de passer une convention de maîtrise d'oeuvre avec la SOCORAC.

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2001

Approbation du POS

Le projet de POS révisé est soumis au vote du conseil. Il est adopté par 12 voix pour et 2 abstentions. La publicité sera faite dans les journaux locaux Ouest-France et Liberté.

Tarifs Euros

Location du presbytère :

week-end : 100€ (soit 655,95 F)

samedi, dimanche ou jour férié : 60€ (soit 393,57 F)

1/2 journée en semaine ou vin d'honneur : 45 € (soit 295,18 F)

caution : 155 € (soit 1016,73 F)

Le tarif concernant les concessions de cimetière est fixé à 155 € (soit 1016,73 F) pour une concession de 30 ans.

Dissolution du syndicat de la Mue

Le syndicat d'entretien et d'aménagement de la mue doit intégrer la communauté de communes au 01/01/2002. A l'unanimité, le conseil approuve sa dissolution.

Passage aux 35 heures

La commune de Rosel compte 3 employés communaux.

Le poste d'agent d'entretien est maintenu à 4 heures par semaine.

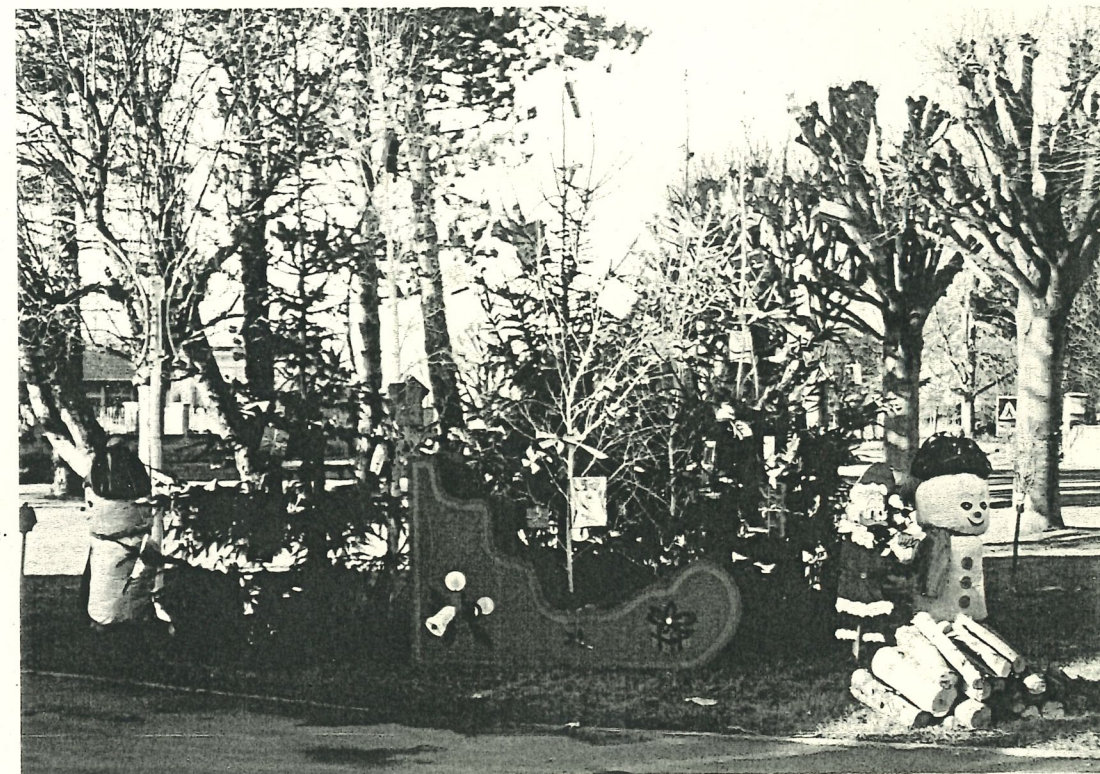
Le poste de secrétaire de mairie est réduit de 23 à 21 heures par semaine. La récupération se fera pendant les périodes les plus "creuses" de l'année. Le poste d'agent d'entretien qualifié passe de 39 à 35 heures par semaine.

Une partie des jours à récupérer sera prise en période hivernale, le reste en fonction de la charge de travail. Cette diminution du temps de travail sera compensée en partie par l'achat de matériel plus performant.

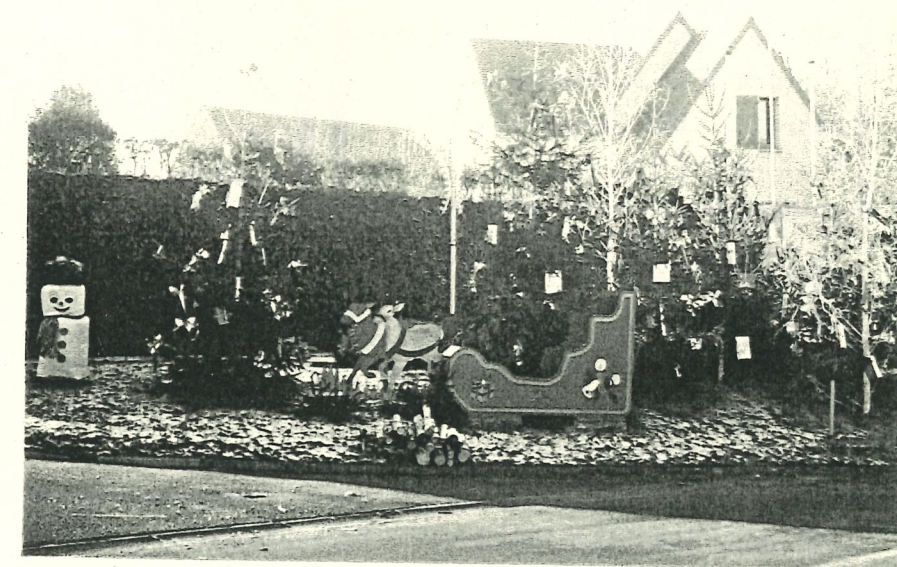
Questions diverses

Cette année encore, notre village est particulièrement bien décoré pour les fêtes. Le maire et le conseil municipal remercient tous les habitants pour leurs efforts de décoration.

GRUCHY ET SES DÉCORS DE NOËL



ROSEL ET SES DÉCORS DE NOËL



Association LA MUSE :

Encore un beau succès pour la 7ème édition des Foulées le 18 novembre dernier avec 1175 inscrits. Cette année, un chèque de plus de 5000F a été remis pour le téléthon. A noter également, un reportage digne de ce nom aux infos régionales sur France 3.

Rendez-vous le 17 novembre 2002.

La Muse n'est pas que sportive, elle a aussi d'autres vocations. Le concert du 2 décembre donné par les chorales Baba's school et Aidéo, en l'église de Rots, a enchanté près de 300 personnes.

Assemblée générale :

Le 1er février à 20 H 30 à la mairie de ROSEL



COMITE DE JUMELAGE

Au cours de la réunion du 4 novembre, un nouveau bureau a été élu.

Président : Jean-Pierre Dubert
Vice-Présidents : Alain Le Ny et Jean Dupont
Secrétaire : Annie Thibault
Trésorière : Lydie Haret

Prochaines permanences de l'A.I.A.E. à la mairie de Rosel de 9 H 30 à 11 H 30 :

- Vendredi 25 Janvier
- Vendredi 22 février
- Vendredi 22 mars

SOIREE RENCONTRES AU PRESBYTERE (20 H 30)

Vendredi 11 janvier : Moscou
Mardi 22 janvier : Moscou
Mardi 05 février : La pomme
Vendredi 22 février :
Mardi 05 février :
Vendredi 29 Mars .

Ramassage des encombrants(3 ramassages par an):

Rosel bourg	18 février	Gruchy	11 février
Rosel bourg	17 juin	Gruchy	10 juin
Rosel bourg	14 Octobre	Gruchy	7 octobre

Rappel :

Les déchets verts ne sont plus ramassés avec les ordures ménagères depuis le 1er janvier 2002.

Compostez les tontes de gazon. Vous pouvez apporter à la déchetterie de Creully les tailles d'arbres et d'arbustes.

ETAT CIVIL

NAISSANCE : BAPTISTE BEHIER NÉ LE 1ER JANVIER 2001

MARIAGES :

STÉPHANE BOIVIN	ET	LAURENCE FRISCHETEAU	LE 21/04/01
PHILIPPE LEFONDRE	ET	EMMANUELLE GUILLON	LE 21/07/01
PHILIPPE CUOZZO	ET	SANDRINE DUBERT	LE 24/08/01

DÉCÉS : CLAUDE HUARD LE 1ER JANVIER 2001